

CDAS DU 23 NOVEMBRE 2018 COMPTE RENDU

Rappel : Le conseil départemental de l'action sociale organise et anime l'ensemble de l'action sociale dans le département. Il met en œuvre la note d'orientation annuelle présentée en CNAS. Il peut formuler des propositions tendant à un meilleur fonctionnement de l'action sociale, qui sont soumises à l'examen du conseil national. Il examine l'ensemble des actions conduites sur le plan social dans le département sur la base d'un compte rendu annuel présenté par le délégué. Il rend un avis qui est annexé au compte rendu. Dans la limite de la dotation fixée par le conseil national ainsi que dans le respect de la note d'orientations annuelle mentionnée à l'article 11 et du budget d'initiative locale, le conseil départemental répartit notamment les crédits entre les différentes actions qu'il propose de retenir. Chaque année, le délégué départemental de l'action sociale rend compte au conseil départemental de l'utilisation de l'ensemble des crédits consacrés à l'action sociale dans le département et des actions menées.

Après lecture des déclarations liminaires, le président rappelle que nous n'avons pas encore la dotation des crédits. À noter qu'au 1^{er} janvier 2019, ce sera la cheffe du Pôle régalien qui assurera la présidence.

1- Compte rendu du séminaire des délégués de l'action sociale

Suite à l'enquête sur l'action sociale, des améliorations concernant les prestations et leur accès sont à l'étude notamment l'augmentation des seuils d'attribution de certaines aides, la création d'un site internet et l'unification des sites internet de l'ALPAF, AGRAF et EPAF.

En 2018, FO Finances déplore la fermeture de 18 petites structures de restauration.

Enfin, une action commune avec la Mgéfi sera mise en place en 2019 sur le thème des addictions.

2- Les actions du CAL 2018

Les sorties se sont très bien déroulées avec un excellent retour sur l'encadrement de la sortie enfants à OK Corral.

Les chèques culture et kadodrive sont un franc succès.

Les consultations de psychologues sont attribuées au fil des demandes et les agents sont très satisfaits de la nouvelle psychologue de Draguignan.

Concernant l'opération sida du 1^{er} décembre, elle se fera sous forme de quizz avec un WE à Paris à gagner.

Les galettes des retraités seront reconduites pour 2019.

Les marchés pour les sorties des retraités (cabaret, calanques,...) et les enfants (aqualand, OK Corral, laser-bowling, escape game, accro-branches, WE à Port Cros....) sont lancés.

Titulaires : Stéphanie BOMY et Anne MAURICE

Suppléantes : Cécile CHEREAU

Expertes : Sophie DEGEILH

Vos représentants FORCE OUVRIERE ont été force de propositions tout au long de leur mandat pour défendre les intérêts matériels et moraux de l'ensemble des agents. C'est le mandat que leur avaient confié les agents lors des élections de 2014. Leur présence assidue et leur connaissance parfaite des sujets ont été des éléments déterminants dans toutes les réalisations du CDAS du Var.

Dans le souci perpétuel de l'intérêt supérieur des agents, ils ont cherché à rassembler autour de leurs idées pour que le CDAS soit l'outil le plus efficace possible. **FO** agit dans un souci permanent de pragmatisme et d'efficacité pour les agents.

POUR DÉFENDRE MES DROITS



NOS DIFFÉRENCES 
FONT LA DIFFÉRENCE

